

Image not found or type unknown



Bail locatif avec un nouveau proprietaire

Par **terry**, le **10/04/2008 à 09:58**

je n'ai pas signé de bail avec mon nouveau propriétaire.est ce légal?

Par **Jurigaby**, le **10/04/2008 à 17:54**

Bonjour.rnrnC'est pas anormal. En principe, on fait un avenant mais de toute manière, votre contrat court toujours.